

## SOCIÉTÉ

# Maltraitance en ehpad : des familles normandes dénoncent

**NORMANDIE.** Depuis les révélations du livre choc « Les Fossoyeurs » du journaliste Victor Castanet sur les conditions de vie des aînés dans les groupes d'ehpad privés, la parole se libère chez les familles de résidents. Témoignages en Normandie.

ELISE KERGALE

C'est tout un système celui de la prise en charge des personnes âgées en ehpad qui est au bord de l'explosion et à revoir totalement. Depuis les révélations fracassantes du livre « Les Fossoyeurs » du journaliste Victor Castanet sur les conditions de vie des aînés dans les groupes d'ehpad privés, la parole se libère chez les familles de résidents. Après Orpéa, c'est désormais le groupe privé Korian qui se retrouve dans la tourmente, éclaboussé par les affaires de maltraitements sur les personnes âgées. Témoignages en Normandie.

**« J'ai fait le choix de Korian pensant qu'il y avait une meilleure surveillance »**

Corinne Boulnois

Deux plaintes ont été déposées contre l'ehpad Korian de la villa Saint-Do, à Bois-Guillaume, près de Rouen. La première par Corinne Boulnois, la fille de Jeanine Dezaille, une ancienne résidente de 94 ans, placée en 2014 à la villa Saint-Do. Atteinte d'Alzheimer, Jeanine Dezaille est décédée, en juillet 2016, après avoir été gravement brûlée, ébouillantée dans sa douche sous une eau à 60°. Malgré un dépôt de plainte au procureur de la République de Rouen, en décembre 2017, l'enquête ouverte pour « homicide involontaire » en est presque au point mort. Pour relancer le dossier, l'avocate de Corinne Boulnois, Me Marie Leroux du cabinet François Jégu et associés, a déposé, début février, une constitution de partie civile auprès du pôle de l'instruction. « La direction n'a jamais reconnu sa responsabilité, mais pourtant il y a bien une faute d'imprudence et de négligence de leur part », lâche agacée Corinne Boulnois. Depuis ce drame, le groupe Korian a mis en place sur l'ensemble des robinets de ses salles de bains des cartouches anti-brûlures. Un dispositif qui coupe l'eau chaude dès que la température atteint les 40°C. « S'ils ont fait cela, c'est bien qu'ils ont quelque chose à se reprocher. [...] À l'époque, j'avais le choix de placer aussi ma



La parole se libère sur les conditions de vie des aînés dans les groupes d'ehpad privés Photo AURÉLIEN LAUDY

maman en ehpad public. J'ai fait le choix de Korian pensant qu'il y avait une meilleure surveillance. Je m'en veux, je me suis trompée. »

Évelyne Plachot, 71 ans, est remontée aussi contre la direction de l'ehpad Korian de la villa Saint-Do. Sa maman, Henriette, 89 ans, souffrant d'Alzheimer, y a été placée de 2016 à août 2018. Evelyne Plachot

avait déjà été échaudée par une expérience antérieure dans une maison de retraite Orpéa, à Saint-Pierre-du-Bosguérard (Eure). Sa mère y avait été placée avant son entrée à Korian en 2016. « Ce n'était pas bien, certains jours les plats n'étaient pas réchauffés, et il y avait du rationnement de nourriture. On devait lui apporter à manger pour

qu'elle ait de quoi se nourrir correctement. On l'a donc changé d'établissement. » Au début, la fille de l'octogénaire est satisfaite par les prestations de l'ehpad Korian avant de rapidement déchanter aussi, malgré le paiement d'un loyer à 3700 € par mois. « Ils savaient qu'elle était incontinente et pourtant ils ne lui mettaient pas de

couches. C'est intolérable. » « Elle a aussi constaté qu'il y avait davantage de pilules que ce qui était prescrit par le médecin traitant dans le pilulier de sa mère », complète son avocate Me Marie Leroux. Et le 3 avril 2018, la septuagénaire constate des blessures importantes aux poignets de sa maman. Il y a aussi des lacets de chaussures posés dans sa chambre. Évelyne Plachot en a la certitude : pour qu'elle cesse de s'agiter, sa maman a été attachée dans la nuit au montant de son lit avec ces lacets. « Elle a dû se débattre pour les enlever et elle s'est blessée. » Elle dépose plainte en septembre 2018 pour maltraitements et saisit l'agence régionale de santé. Une enquête pénale est en cours. Depuis sa mère a été placée dans un troisième ehpad, public cette fois, de l'agglomération rouennaise. ■

## Korian se défend et répond

Contactée au sujet de ces deux affaires pénales en cours, la directrice de l'ehpad Korian villa Saint-Do a souhaité réagir. Concernant le décès de Jeanine Dezaille, la directrice Marie Dubois, précise que « le personnel soignant s'est rendu immédiatement dans la chambre » de la nonagénaire. Une affirmation réfutée par la fille de la vieille dame et son avocate. « L'équipe d'urgence qui est intervenue sur place a écrit dans le dossier que cette femme avait perdu connaissance après être restée près de 45 minutes sous une eau brûlante », lui oppose Me Marie

Leroux. Dans le cas de la mère d'Évelyne Plachot, la directrice affirme « n'avoir aucune connaissance d'une plainte pénale en cours. » La direction réfute tout acte de « maltraitance ». « D'ailleurs cette dame n'est pas partie d'elle-même de l'ehpad. C'est le médecin coordinateur de l'établissement qui a estimé qu'elle devait être transférée dans une unité d'hébergement renforcé. » Évelyne Plachot soutient au contraire que sa mère a été transférée ailleurs « parce que je devenais trop dérangerante et gênante avec mes questions. »